

Réflexion sur l'organisation de la signalisation maritime

Date : 11/12/17



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Mission CGEDD-IGAM: note d'étape (11/17)

- Des axes d'évolution
 - Renforcement du corpus juridique (dispositions législatives)
 - Débat sur la responsabilité du balisage portuaire et son mode de financement
 - Renforcement du pilotage de l'exploitation
 - Consolidation et aménagement de l'organisation des DIRM
 - Optimisation de la flotte APB et synergie avec les équipes terrestres
 - Enjeu du maintien des compétences critiques
- Définition d'une nouvelle stratégie ambitieuse
 - Réduire le parc d'éléments de balisage et adapter les matériels
 - Anticiper les besoins et évolutions de la navigation : numérique

→ Un rapport attendu au 1^{er} trimestre 2018



Problématique 1 : optimisation de l'organisation DIRM

- Avantages
 - Visibilité forte de la DIRM et pertinence de l'échelle « façade »
 - Une organisation multi-échelles : prescription, pilotage, contrôle et soutien harmonisés (siège) / centres opérationnels et exécution (infra-DIRM)
 - Mutualisation et synergies possibles avec les autres services de sécurité maritime
 - Stabilité et acceptabilité
- Inconvénients
 - Difficultés d'intégration : mission atypique par ses financements et modalités
 - Difficultés et complexité de gestion : recrutements, maintien des compétences
 - Nécessité d'un fort niveau d'encadrement interrégional (redéploiement des ETP difficile)

Problématique 2 : un opérateur national

- Avantages
 - Une organisation unique pour l'exécution (terre et mer) :
 - Mutualisation des fonctions support, y compris techniques
 - La possibilité d'une plus grande souplesse de gestion RH et finances
 - Prise en compte optimisée de la mission Polmar terre
 - Forte visibilité, facilitation de l'exercice de missions connexes (dont AEM)
- Inconvénients
 - Affaiblissement des DIRM
 - Taille critique ?
 - Nécessité d'un modèle économique atypique : ressources propres
 - Difficulté d'exercice de la tutelle administrative et de conduite de la politique publique
 - Difficulté d'ancrage dans la gouvernance territoriale

Problématique 3 : décentralisation aux régions

- Avantages
 - Baisse des coûts au niveau central
 - Proximité territoriale, implication directe des bénéficiaires
 - L'État reste prescripteur et assure son rôle régalien
 - Clarification du modèle économique
- Inconvénients
 - Impact important sur le programme 205 (transfert des moyens)
 - Quelle capacité de contrôle par l'Etat ?
 - Perte de compétence irréversible
 - Disparités entre régions
 - Morcellement de l'activité donc augmentation du coût global
 - Quid des effets de frontière : découpage entre régions, côtes/large ?
 - Difficulté d'organisation de la R&D

Problématique 4 : exploitation assurée par des entreprises privées

- Avantages
 - Economie en ETP
 - Souplesse de gestion, efficience des moyens
- Inconvénients
 - Affaiblissement des DIRM
 - Perte de compétence irréversible
 - Le défi d'assurer un contrôle efficace : maintien du savoir-faire technique, acquisition de nouvelles compétences
 - Faiblesse de l'offre de services et donc impossibilité d'envisager cette solution à grande échelle
 - Risque fort d'une situation de monopole, préjudiciable en termes de pilotage, de coûts et d'image
 - Nécessité d'une stabilité budgétaire qui n'est pas garantie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Poursuite des travaux

- Rationalisation du balisage : efficience et adaptation aux nouveaux enjeux
- Débat sur la décentralisation du balisage portuaire
- Poursuivre le scenario de rapprochement entre l'APB et les services de travaux
- Poursuivre le scénario d'optimisation de l'organisation des DIRM
 - Création d'un service unique par DIRM pour le pilotage et la MO
 - Création d'unités de travaux avec convention de service



FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE